

Grand Paris

MOBILITÉS Le JDD s'est procuré la « contribution de la Région » à la consultation sur l'avenir de la rocade qui contient six réserves et une requête

La rivalité entre Valérie Pécresse (LR) et Anne Hidalgo (PS) s'était atténuée avec l'élection présidentielle de 2022. Une pomme de discorde emblématique va réactiver leur antagonisme: le périphérique. La présidente de la Région Île-de-France a envoyé jeudi une lettre à la maire de Paris au sujet de la concertation sur la transformation de la rocade parisienne. Son courrier laconique est accompagné, en pièce jointe, d'une « contribution de la Région » de quatre pages. En copie: les deux garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Anne Hidalgo a lancé lundi une consultation publique sur le projet de voie réservée au covoiturage, aux transports en commun et aux taxis sur le périphérique, propriété de la Ville. Jusqu'au 28 mai, les Franciliens peuvent donner leur avis sur la plateforme *peripherique-voie-dediee.paris*. Ils sont appelés à s'exprimer sur les « plages horaires d'activation du dispositif », sur les catégories d'usagers autorisés, sur les mesures visant à encourager le covoiturage ou encore sur la limitation de la vitesse (50 km/h?). L'idée est de pérenniser la « voie olympique et paralympique » destinée aux véhicules accrédités – athlètes, officiels, personnel médical – durant l'été 2024. Cet engagement ne fait pas débat entre la Ville, la Région et l'État. La polémique porte sur l'héritage post-JO.



La Ville souhaite n'autoriser la file de gauche qu'au covoiturage, aux taxis et aux transports collectifs.
BERTRAND GUAY/ AFP

bus en question devrait, entre deux arrêts et dans les embouteillages, « franchir trois à quatre voies pour atteindre la voie réservée à gauche » et les franchir à nouveau dans l'autre sens, ce qui « reviendrait à proposer une offre de transport collectif catastrophique ».

« Lutter contre l'autosolisme »
Quant au covoiturage, Valérie Pécresse partage la « volonté de lutter contre l'autosolisme » – 1,24 personne par véhicule en moyenne, 1,1 pour les trajets domicile-travail – mais déplore le manque d'« efforts coordonnés avec les territoires ». Même grief à propos des « modalités d'exploitation (plages d'ouverture, publics autorisés...) », qui ne peuvent « se décider de manière isolée et unilatérale par la Ville de Paris ». En conclusion, l'ancienne ministre demande la suspension du projet, « tant que [...] la ligne 15 du Grand Paris Express [en rocade] ne sera pas achevée », c'est-à-dire après 2030. À défaut, elle adresse une requête: que « cette fermeture à la circulation générale [...] soit conçue sous une forme totalement réversible ».

De son côté, la Ville argue que cette transformation vise à « améliorer la qualité de l'air, diminuer les nuisances sonores, résorber la congestion et augmenter le pouvoir d'achat des usagers ». David Belliard, adjoint EELV d'Anne Hidalgo chargé des mobilités, observe: « Le périphérique est un sujet complexe, utile pour certains, insupportable, polluant, nuisible à la santé pour d'autres, notamment les riverains. Il n'est pas anormal que des craintes et des peurs s'expriment d'abord. Attendons la fin du processus de concertation. Celles et ceux qui veulent ce changement ont aussi leur mot à dire. »

BERTRAND GRÉCO

Pécresse conteste la « voie réservée » sur le périph

Valérie Pécresse n'aura donc pas attendu longtemps pour formuler ses « plus grandes réserves ». Elle liste « six sujets d'inquiétude ». D'abord, la concertation ne va pas assez loin, estime-t-elle. La présidente de la Région rappelle qu'elle avait elle-même organisé, fin 2021, un référendum en ligne intitulé « Pour ou contre la suppression d'une voie de circulation pour tous sur le périphérique »; 90 % des Franciliens avaient voté contre. La mairie de Paris avait protesté qu'il n'était pas question de « supprimer une voie ».

Parmi ses récriminations, la cheffe de la droite francilienne pointe l'absence d'études d'impact sur le trafic routier, l'environnement et la santé, qui serait « de nature à tromper le grand public ». L'anneau de bitume est emprunté par près de 1,5 million de véhicules par jour, dont 22 % de Parisiens, 48 % d'habitants de la petite couronne et 30 % de la grande couronne, selon la Région. Valérie Pécresse redoute, écrit-elle, un « risque de thrombose généralisé tant sur les portes de la capitale que sur l'ensemble du réseau

routier d'intérêt régional, notamment les principales autoroutes radiales (A1, A3, A4, A6a, A6b, A13) desservant Paris, mais également l'A86 et la Francilienne ».

Concernant la possibilité de faire rouler des transports en commun sur cette voie réservée, la présidente d'Île-de-France Mobilités (IDFM) assure qu'« aucune offre de bus [n'est prévue], et pour cause: l'autorité organisatrice des transports n'a pas été associée par la Ville ». Elle considère d'ailleurs que ce « ne serait nullement pertinent », car le



Le jardin comprend la culture de légumes d'Extrême-Orient. POTAGER DES PRINCES

Un Potager des Princes nippon

BALADE Plus de la moitié de cet écrin de verdure à Chantilly a été transformée en parc paysager japonais

Écrin de verdure rendant hommage au Grand Siècle, le Potager des Princes à Chantilly (Oise) s'est transformé cet hiver en jardin japonais. Kabocha (potimarron), satsuma-imo (patate douce), azuki (haricot rouge), daikon (radis), autant d'incontournables de la cuisine nipponne qui ont pris leurs quartiers à l'ombre des ter-

rasses aménagées par Le Nôtre et La Quintinie, au cœur de l'ancienne faisanderie des princes de Condé. Dix carrés de cultures où les 20 000 visiteurs annuels ont, depuis mi-avril, l'occasion unique en France de découvrir légumes traditionnels mais aussi arbres fruitiers et plantes symboliques de l'archipel.

Kakis, mûriers, pruniers, chrysanthèmes – « la fleur des empereurs », nous apprend un cartel –, anémones japonaises ou encore cerisiers Mikinori, etc. Derrière cette plongée maraîchère, arboricole et aromatique au pays du Soleil-Levant se cache le dernier coup de folie de l'hyperactif maître des lieux, Yves Bienaimé.

« Lapinodrome » et orchestre de poules et percussion

Après avoir réhabilité les Écuries du château de Chantilly en y fondant le musée vivant du Cheval dans les années 1980, cet ancien écuyer s'est improvisé paysagiste et jardinier voilà vingt-trois ans, ressuscitant ce domaine de 3 hectares alors promis à un projet immobilier d'une cinquantaine de maisons. Outre le Potager des Princes, il y a dessiné et patiemment cultivé un jardin à l'italienne, un jardin persan, installé un théâtre de 200 places au toit en pagode avec pour fond de scène un bucolique étang. Il a

également multiplié des animations aussi inattendues que poétiques, en tête desquelles figurent un « lapinodrome », mini-stade pour course d'obstacles de rongeurs, et l'« orchestre des poules cantiliennes », dont les symphonies sont le fruit de gallinacés picorant des graines déposées sur des instruments de percussion... « De quoi faire du jardin un petit paradis ouvert à tous où la pédagogie est le maître mot », se réjouit son créateur, désignant les ardoises qui affichent tout au long de la promenade anecdotes, proverbes et maximes, tantôt historiques, tantôt références animalières.

Si ces « classiques » restent inchangés, les familiers des lieux, eux, ont retrouvé un décor en partie chamboulé. Car, outre le potager nippon, « c'est plus de la moitié du parc qui a été métamorphosée en un condensé de jardins japonais, avec près de 450 vivaces et 750 arbustes indigènes plantés, le tout en quelques mois à peine », se targue le propriétaire-démiurge. Une bambouseraie a ainsi pris racine en bordure d'une cascade artificielle, un jardin zen émerge à proximité d'un pont rouge traditionnel. Dépaysement assuré. ●

JULIEN DESCALLES

Rens.: potagerdesprinces.com

GÉRARD DROUOT PRODUCTIONS PRÉSENTE

Morah Jones

CONCERT SUPPLÉMENTAIRE 5 JUILLET 2023 COMPLET 6 JUILLET 2023

INVITÉE SPÉCIALE SUZANNE VEGA INVITÉE SPÉCIALE MAVIS STAPLES

LA SEINE MUSICALE

RÉSERVATIONS SUR GDP.FR